

Le Devoir

ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure !

NOUVELLE FORMULE - ÉDITION DU LUNDI 27 DECEMBRE 2021

Page 8



La sauvage
talentueuse

MACKY SUR UN NUAGE !



Enfin Ter !

A2K®

Page 4

CLIMAT/FRAÎCHEUR

Au mois où les habitudes vestimentaires et alimentaires oscillent À nos couettes et pull overs

Après plus de 6 mois de chaleur, l'air frais nous effleure les narines. Le mois de décembre est connu pour sa fraîcheur glaçante. C'est le début du froid. Et l'arrivée de cette période fait osciller le comportement, l'habillement, l'alimentation et autres du Sénégalais. Plusieurs paramètres le confirment. Il s'agit d'une adaptation avec les moyens du bord.



Le Devoir
ISSN 0850-5500
édité par
GMT Pile à l'heure!

Parcelles Assainies,
Unité 10-276, Dakar

77 595 21 61

Directeur de publication

Pathé MBODJE

Rédaction

Pathé MBODJE,

Mass NIANG

Charles SENGHOR,

Habib KA

Fanny ARDANT

Khadidiatou GUEYE

Sadany SOW

Tidiane SÈNE

Infographiste

Alioune Khalil KANE

Metteur en page

Laay Gooto

Web

medhamo@hotmail.com

(Design)

Administration

Tchalys

Les fêtes de Noël et de fin d'année coïncident avec la période froide au Sénégal. Pas besoin de sentir la fraîcheur pour s'en apercevoir. Il suffit d'observer les Sénégalais dans leur façon de s'habiller, de manger, pour en tirer la conclusion. C'est une période assez différente de celle qui la précède.

Au Sénégal, la chaleur accable la population au point qu'elles l'ont insérée dans leur existence. Mais quand il fait froid, un changement s'opère à tous les niveaux.

À première vue, la façon de s'habiller change radicalement. Les tenues décontractées sont rangées tout au fond de l'armoire. C'est le moment de sortir les pulls, les couettes, les longues manches, les chaussettes, les chaussures fermées... Tout est question de se couvrir entièrement le corps.

Ndèye Salane habite à Pikine rue 10. Sa maison est non loin d'un grand espace. La maison se situe dans un environnement où le vent souffle fort. Pour se protéger contre la poussière et le froid, Ndèye Salane met une panoplie de mesures. « D'abord, la première chose à faire, c'est de me couvrir le corps avec mes pulls avec des dessous. Et puisqu'en général la plante de pied me gratte à cause du froid, je mets des chaussettes avec des chaussures fermées. Je me protège le cou avec une écharpe », liste-t-elle. L'air très accrochée à la mode, Ndèye Salane utilise des perruques avec un béret stylé pour se couvrir la tête : « Je tiens beaucoup à la poussée

de mes cheveux. En général, pendant cette période, les cassures des cheveux sont très abondantes. Mais avec la crème capillaire que j'utilise et les perruques que je mets, les cheveux ne seront pas exposés, et là je pourrais prévenir la chute des cheveux ».

Tissus lourds

Ndèye Salane a déterminé sa façon de s'habiller en fonction de la mode, mais Mère Nafissatou, une dame de la soixantaine, les tissus lourds comme le wax sont favoris, comparé aux tissus légers comme le voile. « Nous sommes des personnes âgées, notre âge ne permet pas de porter et de suivre la mode. Nos petits-enfants peuvent porter des vestes en cuir et en jeans, mais nous, nous avons notre d'accoutrement. Néanmoins, on trouve les moyens de nous couvrir pendant le froid : il y a des étoffes lourdes importées conçues pour se couvrir et aussi des pagnes tissés créés au niveau local » prétend Mère Nafissatou.

Selon la soixantenaire, le changement vestimentaire n'est pas l'unique chose à se préoccuper. L'alimentation connaît également des oscillations. Car beaucoup de personnes cherchent à se réchauffer avec un café bien chaud. C'est ce que confirme Badou, un jeune de la trentaine. « Quand il fait froid, je prends du café chaud régulièrement chez le vendeur de café Touba. Ça me permet de me réchauffer » se justifie-t-il.

L'aspect vestimentaire et alimentation change le plus souvent mais dans certaines zones, la fraîcheur pousse à être casanier.

« Durant la période froide, les rues sont désertes dès 19 heures. Tout le monde rentre chez soi, surtout les mariés : ils se précipitent pour profiter des bonnes odeurs que leurs femmes leur réservent. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'hommes ont hâte de voir la période froide s'installer. Ils deviennent tous casaniers en un temps records » lance Monsieur Diop, un homme marié depuis 7 ans. Selon Monsieur Diop, ce moment où la fraîcheur glace tous les sens est crucial pour les mariés qui en profitent pour rester à la maison et se rapprocher.

Cette approche est confirmée par Anta, une femme mariée. Selon cette femme Laobé, ces débuts de la période fraîche est un moment que les femmes entendent avec impatience : « Ce temps nous permet à nous femmes de renforcer nos arsenaux de séduction. Mon mari rentre

tôt, donc pour ne pas le laisser ennuier, je fais recours à mon art de séduction tel que encens, perles de reins, parfum... pour m'approprier de mon mari. Pour réchauffer mon mari et le « réchauffer intérieurement », j'utilise de la braise, de l'encens et de l'encensoir ».

La deuxième femme affirme que les changements d'habitudes se produisent à tous les niveaux pour ne pas pâtir de la fraîcheur.

Depuis quelques jours, il fait un temps assez beau. Le soleil apparaît à peine, un vent frais souffle à tout bord. C'est la période froide qui s'installe progressivement. À son arrivée, les habitudes vestimentaires, alimentaires changent. D'où une recherche d'adaptation au climat. Les pull-overs, les vestes, les pagnes tissés, les couettes sortent de leur tiroir. Sans oublier le thiouraye et ses dérivés qui se donnent une occasion pour marquer leur empreinte.

Khadidiatou GUÈYE Fall

TALENTS DAKARCOURT 2021

30 Jeunes cinéastes en herbe

En poursuivant leur rêve de devenir cinéaste, trente jeunes ont été accueillis au Festival DakarCourt2021. Ils ont été formés à la réalisation, à la production d'une œuvre cinématographique par Augustin Diomaye Ngom, encadreur, auteur sur « Golden », « Walabook » « Sakho et Mangane ».

Entretien dirigé par Chérifa Sadany
Ibou-Daba SOW

Depuis 4 ans maintenant, 30 jeunes «talents DakarCourt» sont initiés au métier de Cinéastes. Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le projet ?

Augustin Djiomaye Ngom :

Dans DakarCourt, on essaye de promener les jeunes de l'écrit à l'écran autour d'un projet où ils découvrent tous les métiers du cinéma qui rentrent dans la fabrication d'un film. À chaque édition, des jeunes nous viennent des régions et de la sous-régions. Cette année, 7 pays nous ont envoyé des jeunes.

Quel est le profil de sélection pour la formation ?

Certains viennent des différents collectifs de cinéma qui existent comme ciné-banlieue, ciné-Thiès, etc. Pour le profil, nous cherchons juste des jeunes participants à une initiative collective autour du cinéma.

Quel est le niveau d'étude et l'âge imposé pour participer à la formation ?

Pour cette année, il y en a eu un ou deux qui n'ont pas fait l'école. Les autres sont dans le milieu universitaire et sont âgés entre 18 et 29 ans. En effet, il faut savoir que le niveau d'étude n'est pas assez important pour devenir cinéaste ; du coup, nous cherchons un niveau de créativité et surtout, puisque c'est de l'apprentissage, nous cherchons aussi le niveau d'intérêt qui conditionne le recrutement.

Est-ce qu'il y a un suivi après la formation de ces 30 jeunes talents DakarCourt ?

Évidemment ! En effet, la moitié des jeunes qui géraient l'organisation de ce festival DakarCourt 2021 sont des anciens talents. Beaucoup d'entre eux aussi découvrent dans le processus du programme DakarCourt d'autres métiers qui ne sont pas que la réalisation, le scénario et la production. Il y a aussi la régie, c'est-à-dire l'organisation globale. Durant le tournage, il y en a qui se découvrent un maquilleur, en électro-machiniste. Aussi, dans le cadre du suivi, nous regardons d'abord comment récupérer toutes ces compétences, dans le cadre du festival lorsqu'on aura besoin d'eux, mais aussi dans le cadre des productions cinématographiques.

L'année passée, on a eu beaucoup de talents qui ont participé dans le tournage de « La pierre précieuse », un film de Babacar Hanne Dia. Du coup, on essaye vraiment d'avoir un chemin de coopération qui permette que DakarCourt devienne une passerelle d'insertion et de développement personnel et professionnel.

Rencontrez-vous souvent des difficultés à former les jeunes au cours de ce festival ?

Rien d'extrême ! Mais juste le fait que beaucoup d'entre eux n'aient pas beaucoup de culture générale et de culture cinématographique. Cette pauvreté intellectuelle est liée à la méthodologie d'enseignement qu'on a dans ce pays qui ne pousse pas les

jeunes à une recherche intelligente. Nous avons au Sénégal tout un aspect culturel qui empêche les jeunes d'avoir une certaine indépendance intellectuelle. Tout le monde va dans le même sens. La preuve, dans les 30 talents, les 20 veulent devenir réalisateur et ils ne savent pas le définir lorsqu'on leur demande c'est quoi la réalisation. Ils ne savent pas qu'il n'y a pas que ça dans le cinéma. On leur parle de référence cinématographique, ils vous parlent de « Maîtresse d'un homme marié », de « Golden », alors que ce ne sont pas des références cinématographiques.

Le cinéma a en effet pris 100 ans d'existence maintenant. Il a évolué a pris des tournants avec des pionniers qui ont installé une solide fondation dans cette industrie. Mais les jeunes n'en connaissent aucun malheureusement. Même Djibril Diop Mame Betty et Sembène Ousmane, ils en parlent mais de façon superficielle. Dans l'histoire de ce qu'ils veulent faire, le cinéma, aucune recherche profonde n'est faite par les jeunes. Dis donc ! Qui ne sait pas ce qui a été fait ne peut pas savoir ce qui va être fait.

Avez-vous envisagé des solutions face à cette pauvreté intellectuelle dont souffrent les jeunes ?

Ce qu'on peut faire dans la mesure de ce festival, c'est d'abord, en tout cas pour moi, techniquement, la formation commence une semaine avant. C'est d'abord pour ouvrir de nouvelles perspectives avec les jeunes. C'est une semaine où je travaille beaucoup sur le développement personnel, sur les notions de scénariste, scénario, écriture créative, qui est la base de tout projet cinématographique. Je travaille aussi sur la nécessité d'installer ce périmètre terra-fertile où la réflexion reste prospère. Je me permets dans mes cours de parler de l'homosexualité, de réfléchir sur certaines choses religieuses que tout le monde interprète à sa manière. En réalité aucun Cinéaste ne peut faire un film important sur l'homosexualité sans savoir de quoi ça parle. On ne peut pas combattre une chose qu'on ne comprend pas ; donc en tant que formateur qui connaît la logique dans laquelle ma société fonctionne, je me dois d'orienter les jeunes dans la recherche et la documentation.

Avez-vous une méthode pour mentalement préparer le nouveau scénariste à défendre son œuvre devant la société ?

En fait, le jugement est un poids personnel que l'on pose sur soi-même ; c'est la société qui le fait et la société c'est nous, c'est vous, c'est moi. D'habitude, une personne qui refuse le jugement est souvent une personne très libre et très à l'aise par rapport aux choix qu'elle fait. La sensibilisation par contre sur laquelle j'insiste beaucoup, c'est de renforcer le féminisme chez les jeunes parce que c'est quelque chose de vraiment important pour un auteur ou artiste de choisir comment est-ce que son art doit être une proposition dans un lendemain meilleur par rapport à des choses qui sont



stéréotypées ou trop clichées et donc de travailler mieux la place de la femme dans leurs récits, dans leurs histoires et de mieux les charger, de mieux les comprendre.

30 jeunes journalistes sont formés en critique du cinéma. Une première édition ! Comment trouvez-vous le nouveau volet inséré dans cette 4e édition de DakarCourt ?

La première édition de la formation en critique cinématographique est une chose extrêmement importante parce que l'industrie du cinéma n'ayant pas été structurée permet à tout le monde d'y entrer et d'y faire tout ce qu'il veut. C'est donc très

intéressant d'insérer cette formation pour permettre aux journalistes de critiquer objectivement. Je vous dis qu'ils vont beaucoup critiquer. En tout cas, vivement cette masse critique qui sera utile pour le cinéma. Nous espérons avoir au moins une petite poignée importante de critiques pour faire bouger les lignes avec des critiques objectives utiles et efficaces capables d'évaluer la qualité des films cinématographiques parce que cette industrie non structurée tend vers une structuration pour très bientôt ; donc il est très important d'anticiper sur ces nouveaux besoins qui devraient exister dans tout l'écosystème cinématographique qui se respecte.

DakarCourt 2021 en impressions

Je réponds au nom de Arsène Emmanuel Domeniu Talent DakarCourt venant du Bénin.

Alors, au cours de la première semaine de cette formation, j'ai appris beaucoup de choses dans le domaine de la machinerie et la rédaction d'un scénario, très important pour un futur réalisateur comme moi. Après cela, on a eu la chance de tourner un court film.

Il en est suivi la semaine suivante des tables rondes, des Master Class et projections de films compétitifs dans lesquels j'ai acquis assez de connaissances.

Je remercie tout le comité d'organisation de m'avoir donné cette grande opportunité dont je vais tirer beaucoup de profits.

Merci !

Mohamed Bachir Samb artiste comédien, de Thiès.

Encadré par le professeur Augustin Diomaye Ngom et Ben Abass, la quatrième édition de DakarCourt a été bénéfique pour moi qui étais venu en tant qu'apprenant. La formation m'a permis de connaître comment écrire un scénario, comment gérer un film écrit c'est-à-dire l'histoire de l'auteur. En tout cas, les différents métiers du cinéma m'ont été expliqués et l'ont été avec passion et professionnalisme.

J'ai découvert aussi le métier de machiniste qui est un métier du cinéma très rare mais je trouve que c'est très rare de devoir ou bien de retrouver un jeune directeur de photos, c'est-à-dire un Magny à Magny, un machiniste en tout cas et ça a attiré mon attention bien que je me sois toujours basé sur le fait d'être un acteur ou soit Cinéaste. En tout cas, en deux semaines, j'ai appris pas mal de choses. Les formateurs nous ont mis dans des pistes. Ils nous ont présenté des personnalités du cinéma, ils nous ont donné aussi la possibilité d'intégrer d'autres métiers du cinéma.

J'ai exceptionnellement aimé la formation suivi d'un court-métrage qu'on a travaillé ensemble et présenté même durant ce festival. Donc mon challenge pour la prochaine fois, c'est de revenir avec un court-métrage déjà écrit... Pourquoi pas !

TalentDakarCourt critique

Je m'appelle Ramatoulaye Sy, journaliste culturelle. J'ai eu la chance de participer à la 4e édition de ce festival DakarCourt durant laquelle j'ai ramassé beaucoup de bagages intellectuels sur le cinéma. Je tenais à féliciter nos formateurs, Baba diop et Olivier Barlet, car ils nous ont permis d'avoir une autre lecture d'une œuvre cinématographique. La générosité à nous transmettre leurs connaissances est inestimable. Ça a été un immense plaisir de vivre cette aventure, deux semaines rigoureuses mais remplies de bonheur : chaque matin on s'empresse de venir apprendre. En avant DakarCourt !

INAUGURATION DU TER

Fin de la confusion

Un glissement sémantique avait favorisé la confusion entre réception, baptême et inauguration. Le 14 janvier 2019, Marième Faye Sall a composté son ticket pour un voyage-test sur le Train Express régional (Ter) et le chœur des laudateurs a crié à l'inauguration de deux premières rames du Ter. Macky Sall, les 42 bien visibles même tout à la Présidentielle, ne relève pas le comique de la situation. Bien au contraire : l'essentiel était le ter sur rail, le ter fonctionnait à l'électricité et au gaz, pour en boucher un coin à tous ces Cassandre.

Ce qu'il ne faut plus retenir, c'est le projet ; il est devenu concret ce lundi avec la mise en service du Ter. Le 14 janvier 2019, on avait promis la grande vitesse (160 kilomètres) pour un projet ne devant pas excéder six mois.

Oublions alors les reports, le coût, la précipitation avec laquelle Macky Sall en vite officielle a fait un détour par Alstom et la surprise générale pour un projet sans avant-projet, ni primaire, ni détaillé.

Macky Sall reconnaîtra d'ailleurs l'erreur avec une sous-évaluation des montants mobilisés pour les impactés.

Si le coût final ne sera jamais connu, le Ter va enfin se présenter aux Sénégalais ce jour, 27 décembre.

Après les spéculations, les rancœurs et les manifestations, la réalité se vit sur Ter.



MATAM-DJIBY SY LIMOGÉ

Quand on prend la porte

Après plus de 6 mois de chaleur, l'air frais nous effleure les narines. Le mois de décembre est connu pour sa fraîcheur glaçante. C'est le début du froid. Et l'arrivée de cette période fait osciller le comportement, l'habillement, l'alimentation et autres du Sénégalais. Plusieurs paramètres le confirment. Il s'agit d'une adaptation avec les moyens du bord.

De notre correspondant à Matam

Djiby Sy, candidat maire à la commune de Oréfondé vient de subir la colère du pouvoir. Cet inspecteur des Domaines, précédemment chef du Centre des Entreprises moyennes Dakar 2, vient d'être affecté par Abdoulaye Daouda Diallo, ministre de l'Économie et du Budget, au poste de Conseiller technique du Directeur général des Impôts et Domaines.

Il y'eut un précédent, une première victime, à Kanel, la tête de liste de la coalition «Kanel Rendi Jabi» (Kanel.Uni),

Souleymane Nasser Niane, Directeur de Cabinet du ministre de la justice, limogé par le garde des Sceaux, dans un contexte critique ou le moindre fait est susceptible d'interprétations les plus variées.

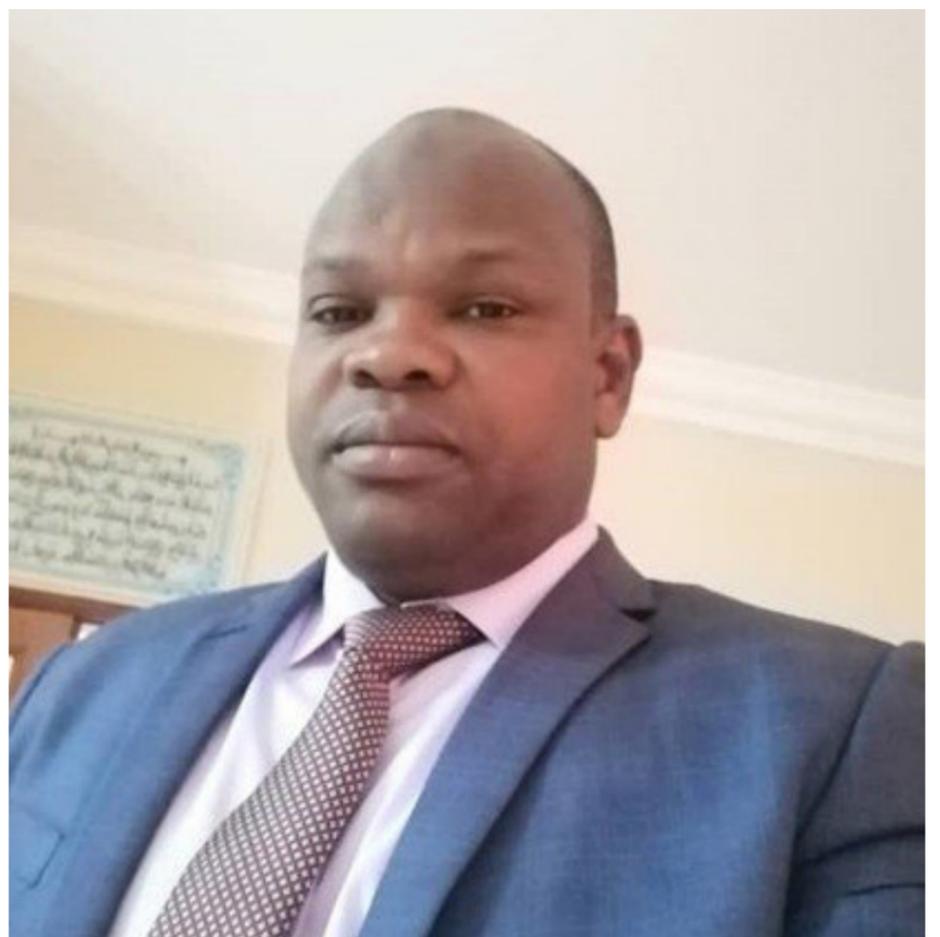
À qui le tour ?

Son Excellence Almamy Bocoum, ambassadeur Itinérant, candidat de la coalition Nafore à Thilogne, le natif de Kobilou El Hadj Amadou Thimbo pour la coalition Bunt Bi ?

Toutes ces décisions semblent porter l'empreinte de l'honorable député des Agnams, selon un observateur politique local.

Farba Ngom est réputé grand promoteur de ses inconditionnels. Il peut faire de quelqu'un un ministre, un ministre conseiller, un directeur général de société, un chargé de mission, un président de Conseil d'Administration, un député, un membre du CESE ou du HCCT, comme il peut, en un quart de tour, envoyer paître celui qu'il considère présomptueux.

Habib KÂ,
Thilogne



MOTO JAKARTA

Les clandos face à une concurrence directe

Après avoir profité de la grève des transporteurs, les conducteurs de Moto Jakarta continuent à fructifier leurs revenus

La grève des transporteurs en début du mois de décembre a laissé de séquelles. Au début du mois, les transporteurs avaient entamé une grève de 2 jours renouvelée. Cette grève avait ralenti le système de déplacement des passagers. Un ralentissement s'opérait dans tous les secteurs. Au fait, ce boycott avait beaucoup impacté sur le secteur du travail. Des travailleurs se retrouvent contraints de se sacrifier pour arriver à leur lieu de travail ou se conformer à l'usage de l'internet pour le télétravail qui n'est pas approprié à tous les types de travail. Mais dans une certaine mesure, la relève a été prise par les charretiers et les conducteurs de moto Jakarta. Ces derniers ont bien profité de la grève des transporteurs pour se frotter la main. Le temps de la grève était une fiesta pour les conducteurs de moto Jakarta. Et malgré la fin de la grève, ces conducteurs de moto Jakarta refusent de lâcher prise. Ils viennent de découvrir ce business très productif dans la sous-région.

À Guédiawaye, les chauffeurs clando en partance vers Case-ba font face à une concurrence directe. À 16 heures, des motos et scooters s'alignent devant la station essence de Hamo 6, non loin de l'université virtuelle du Sénégal. Les conducteurs de ces motos se sont positionnés juste en face du garage de Hamo 6. Leur travail consiste à transporter quelques personnes impatientes de suivre la longue file de passagers qui attendent l'arrivée des clandos.

Sur sa moto, un quidam s'assoit en interpellant les passants. Préférant garder l'anonymat, il explique comment est le procédé. « Notre business consiste uniquement à transporter les passagers. Mais parfois on porte la camisole de livreur ; tout est possible », dit-il.

Le conducteur de moto raconte comment est arrivée cette occasion qui leur rapporte de l'argent : « Au début, je le faisais juste pour compenser le vide, c'est-à-dire aider les personnes à se déplacer puisque les chauffeurs avaient observé une grève de 2 jours renouvelée. Mais après l'humeur des transporteurs je me suis dit que ça pourrait être une continuité. D'autant plus qu'après mes livraisons, je n'ai aucune autre préoccupation, donc j'en tirerais profit ». Le conducteur de moto avec son nouveau travail s'en sort bien malgré les problèmes qu'il rencontre sur les routes. « Sans mes revenus de la livraison, je peux cumuler 7.009 francs dans la soirée. Ma méthode est de me positionner juste en face des clandos en direction de Case Ba ou Pikine. Vers 17heures, les clients attendent impatiemment l'arrivée des voitures, c'est une heure de forte affluence. C'est en ce moment que quelques clients nous viennent à contre goutte », procède le conducteur de moto Jakarta.

Son collègue de travail dispose d'une moto pouvant se déplacer d'une région à l'autre. En temps normal, il est ouvrier dans une industrie située à Yarakh. « Mais quand j'arrive chez moi avant 16 heures avec ma moto, je prends mon déjeûner et je viens ici pour gagner un peu d'argent. De cette zone au rond-point Case Ba, je réclame 400 au moment où d'autres réclament plus. Ce business est pour moi un moyen de trouver une petite somme de 3.000 à 5.000 francs qui me permettra de faire le plein et gérer quelques imprévus », se confie l'autre conducteur de moto Jakarta.

Défaut d'assurance

Du côté des passagers, la assurance fait défaut. Seuls une infime partie des clients accepte de prendre les motos Jakarta. Parmi eux, Thioro, une femme de la trentaine, attend toujours les voitures, peu importe le temps qu'elles feront pour arriver : « concernant les motos Jakarta je n'y suis jamais montée. Tout simplement parce que cela ne me rassure pas. Les motos ne sont pas comme les voitures où tu es à l'intérieur, à la protection d'un éventuel choc de l'extérieur. Mais avec les motos, c'est un moyen de transport mais tout est à l'air. On se protège qu'avec un casque. Et le constat est que de nombreux conducteurs de moto Jakarta n'ont même pas casque pour eux avant d'en donner à leurs clients. C'est pourquoi j'ai peur de prendre les motos Jakarta, quelle que soit l'heure et la zone de destination », argumente Thioro, une gérante d'un multi-service.

Aux abords du vendeur de fruits, un jeune homme en chemise bleu-ciel s'assoit sur le banc. Il attend l'arrivée de son conducteur préféré, d'où une interrogation sur le choix porté sur l'un des conducteurs de moto. « J'attends mon conducteur de moto préféré. Je l'ai appelé mais il était parti déposer un client à Golf. Je dois aller aux Parcelles assainies Unité 22. Il sait comment prendre les raccourcis pour dévier les embouteillages à cette heure. En plus, parmi les conducteurs de moto, il est le seul à donner au client un casque de protection. Même si le partage de casque entre clients potentiels n'est pas hygiénique, on se protège tout de même d'un éventuel incident pouvant nous atteindre », argue-t-il.

Pour ce client, la rapidité est l'avantage des motos, même si parfois les chauffeurs arpentent des itinéraires similaires.

Dans les régions comme Kaolack, les conducteurs de moto Jakarta se sont installés pour transporter les usagers. Mais avec la grève, ils ont connu une expansion notoire dans la capitale sénégalaise. Certains usagers la prennent pour sa rapidité, d'autres préfèrent rester fidèles aux clandos qui prennent du temps pour les servir, tenant compte des nombreux accidents que les conducteurs de motos occasionnent sur la route.

Khadidiatou GUËYE Fall



DÉTENUES RADICALISÉES

De notre correspondant en France

Dans le monde actuel, la femme joue un grand rôle pour sauvegarder les liens familiaux et subdiairement maintenir au mieux la stabilité et la cohésion de toute la société. Là où l'homme a très souvent démissionné, la femme, elle, n'est pas restée les bras croisés. Elle s'est toujours battue pour faire survivre comme toujours le foyer, ceci depuis fort longtemps.

Il arrive que les crises au sein des familles de tous bords atteignent des proportions inquiétantes, surtout quand c'est la femme radicalisée qui fait l'objet de scandales. Les violences provenant des femmes sont généralement moindres par rapport à celles commises par les hommes.

Ici, en Haute Bretagne, le centre pénitentiaire est le seul établissement en France à abriter une unité de prise en charge de la radicalisation de ces femmes devenues incontrôlables.

D'ailleurs, l'établissement est unique en son genre. Situé juste derrière la gare et en pleine ville, le centre pénitentiaire pour femmes compte actuellement un peu plus d'une centaine de détenues. La prise en charge de la radicalisation (QPR) pour femmes est une première en France et en Europe.

Aujourd'hui au nombre de six (6) pour les hommes, ces QPR avaient vu le jour après les attentats de janvier 2015.

Le gouvernement français avait souhaité une prise en charge spécifique des détenus radicalisés avec comme objectif de les désengager de la violence islamiste et de les réinsérer.

C'est pourquoi, à la prison des femmes de Rennes, la dé-radicalisation n'est pas un fantasme pour les autorités.

Mais c'est un objectif à atteindre pour désengager les femmes de l'agir violent et de les remettre sur le chemin de la citoyenneté.

Beaucoup d'entre elles ont perdu tout contact avec leurs familles, surtout avec leurs enfants. Leurs comportements durant leurs périodes de détention détermineront plus tard leur meilleure insertion dans la société française.

Quelques-unes d'entre elles, toutes condamnées pour des faits de terrorisme, sont pour l'heure accueillies dans ce nouveau quartier aménagé dans l'ancienne maison d'arrêt. Si elles ne font que trois (3), dix-neuf (19) autres nouvelles détenues les rejoindront d'ici à la fin de l'année.

Une fois les travaux terminés à l'horizon 2023 ou 2024, le QPR sera en capacité d'accueillir, selon les autorités, 29 détenues dont certaines revenantes de Syrie, affirme-t-on.

Dans cette aile étanche des autres quartiers pour éviter tout prosélytisme, les femmes radicalisées feront l'objet d'une surveillance particulière de la part du personnel, qui a suivi une formation spécifique de trois (3) semaines. Mais ce n'est pas un quartier d'isolement amélioré, prévient l'autorité.

Le QPR allie sécurité adaptée et accompagnement social et dans chacune des cellules de 11 m2 composant cette unité, des barreaux ont ainsi été ajoutés aux fenêtres grillagées et le mobilier a été scellé.

À l'écart des autres détenues, elles auront accès aux parloirs et aux unités de vie familiale et pourront se promener en groupe réduit dans une cour bien définie.

Elles suivront également un programme particulier mêlant activités sportives, ateliers sur la place de la femme ou travail sur l'estime de soi.

Des rencontres avec des médiateurs du fait religieux sont également prévues pour insuffler chez elles un doute sur ce qu'on a pu leur faire croire.

Tidiane SÈNE,
Toulouse



TROIS FIGURES MARQUANTES DE LA PÉRIODE DES LUTTES COLLECTIVES POUR LES LIBERTÉS FONDAMENTALES : VALDIODIO NDIAYE, ABDOULAYE LY, ASSANE SECK

El Hadji Ibrahima Ndao est un historien et homme politique : au sein du Parti socialiste, il a joué un grand rôle dans les années de braise au Sénégal ; il est également l'auteur du livre intitulé

« **Sénégal, Histoire des conquêtes démocratiques** ».

La présente étude est sa contribution à un ouvrage collectif dont elle est la principale épine dorsale : Les évolutions politiques de Valdiodio, d'Abdoulaye Ly et d'Assane Seck dans la période des luttes collectives pour les libertés fondamentales au Sénégal jusqu'à la crise de décembre 1962.

VI-Sur l'absence de Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia

L'absence de Senghor et de Mamadou Dia lors du passage de de Gaulle dans la capitale sénégalaise devait faire l'objet de diverses interprétations, tant par leurs partisans que de la part de leurs adversaires. Pour le premier, les vacances sont sacrées donc pas question de les interrompre pour quelque motif que ce soit. Quant au second, invoquant un repos indispensable après une rude période ponctuée de mouvements sociaux, il aurait reconnu (in Mémoires d'un militant du tiers-monde) que leur absence aurait pu être motivée par le fait que de Gaulle ne les avait pas particulièrement avertis de sa visite, eux qui exerçaient pleinement leur charge de Chef du Gouvernement du Territoire, et que c'était une manière de désapprouver l'initiative du Général.

A la page 215 du livre « Sénégal, histoire des conquêtes démocratiques », il est écrit « Me Valdiodio Ndiaye, ministre de l'Intérieur, assurant l'intérim du Président du Conseil de Gouvernement, Mamadou Dia empêché, prit la parole pour lire, au nom du Conseil de Gouvernement, sur un ton à la ferme et courtois, et en des termes explicites et revendicatifs, un discours en faveur de l'indépendance nationale :

- Monsieur le Président

Le Sénateur-Maire de Dakar (Lamine Guèye) vient de vous adresser au nom de la ville qui vous a accueilli aujourd'hui, et avec toute l'autorité qui s'attache à sa double qualité de premier magistrat municipal et de doyen des hommes politiques sénégalais, des paroles de bienvenue auxquelles veut d'abord s'associer le Conseil de gouvernement du Sénégal, dont je suis aujourd'hui l'interprète, en l'absence de Monsieur le Président Mamadou Dia retenu en Suisse par une cure que ses médecins lui ont déconseillé d'interrompre »

Telles sont les raisons officielles annoncées, au Général de Gaulle et à toute la population venue à l'accueil, pour l'absence de Mamadou Dia. Raison d'autant plus officielle, qu'elle émane de celui qui assure son intérim, Me Valdiodio Ndiaye en sa qualité de Ministre de l'Intérieur et qui est investi dans le rôle d'interprète du Conseil de gouvernement pour délivrer un message au nom, et du Chef et du Conseil de gouvernement du Sénégal. Cette absence pour raison médicale officielle—une cure en Suisse— est traduite par Souleymane Ndéné Ndiaye (Premier ministre au moment des dires) par la formule lapidaire « Mamadou Dia s'est payé un voyage en Suisse pour se soigner ».

Mais l'intéressé lui-même, à savoir le Président du Conseil du gouvernement du Sénégal Mamadou Dia va plus loin dans la justification de son absence à la cérémonie du 26 août 1958. En effet dans ses « Mémoires d'un militant du tiers-monde » éditions Publisud Mai 1985, Mamadou Dia donne son point de vue dans les pages qu'il consacre à l'évènement et les commentaires qu'il fait de l'accueil mouvementé réservé au Général de Gaulle.

Page 90, Mamadou Dia écrit : « Assurément nous avons été contre l'accession de de Gaulle

au pouvoir. C'est, d'ailleurs, ce qui explique que nous étions, pour la plupart, pour voter non au Référendum et, de fait, j'avais même, en tant que Secrétaire Général de l'U.P.S., fait un rapport dans le sens d'un vote négatif ». Cet aveu est d'une certaine gravité car la prise de position de Mamadou Dia pour voter non au Référendum du 28 septembre 1958 ne reposerait que sur une hostilité à l'accession du Général de Gaulle au pouvoir et non pas sur une volonté manifeste de libérer le peuple sénégalais du joug colonial.

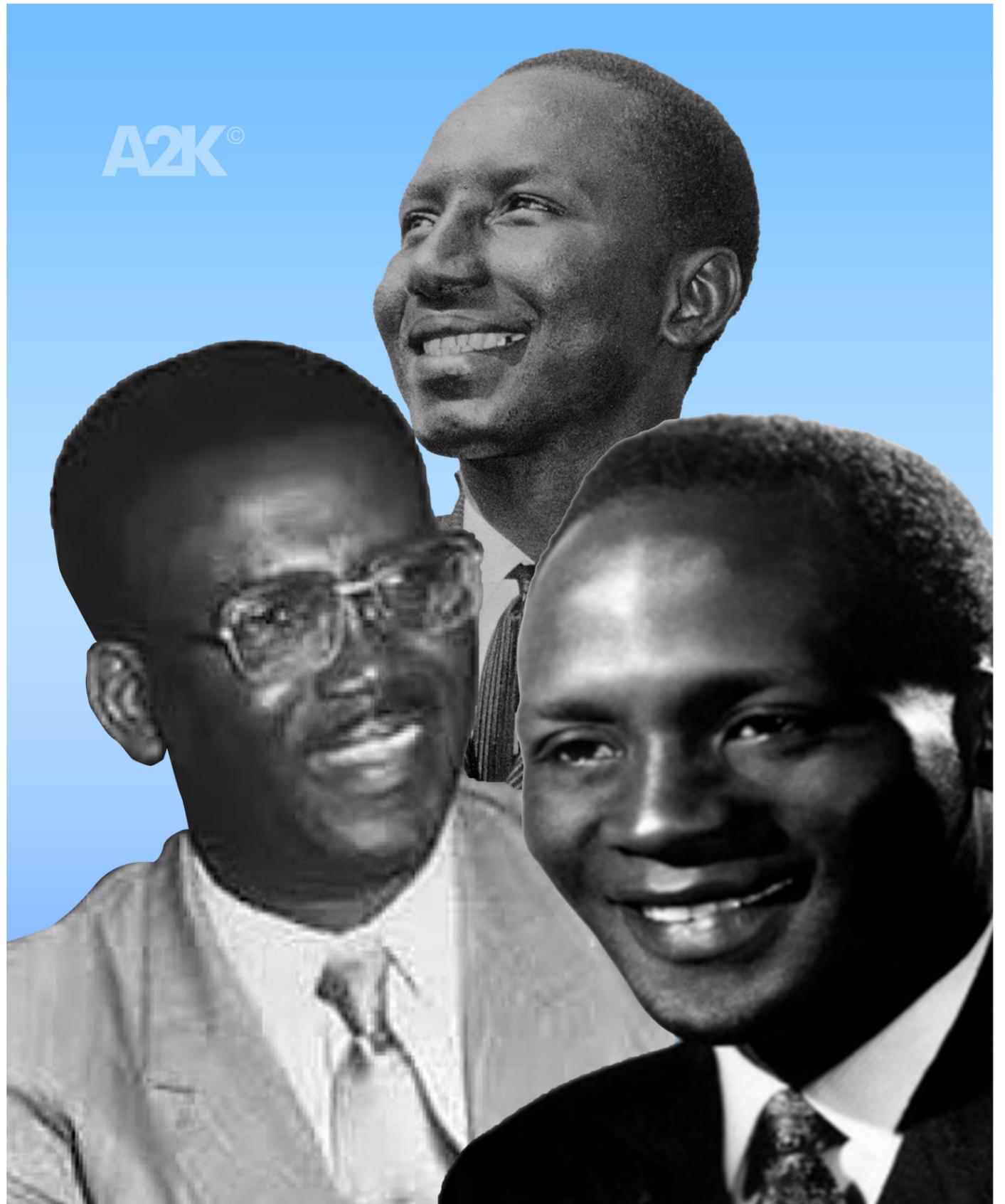
Dans la suite page 91, Mamadou Dia poursuit : « En vérité, ce sont les manifestations de Dakar (celles des porteurs de pancartes à l'accueil du 26 août 1958) qui ont complètement chamboulé mon projet. Je n'avais pas prévu ces manifestations. J'étais parti (j'étais absent) parce que de Gaulle venait à Dakar et ne s'était pas du tout donné la peine d'en informer les Chefs de Gouvernement* que nous étions. J'ai dit : « il n'y a pas de raison que je reste là pour l'attendre ». Je suis, donc, parti, mais vraiment sans me douter qu'il allait y avoir des manifestations. Senghor était également en Normandie ».

Ce serait donc pour des raisons d'amour propre blessé que Mamadou Dia, Président du Conseil du gouvernement du Sénégal, aurait refusé d'être présent à Dakar pour accueillir le Général de Gaulle en campagne pour le Référendum qui allait décider du sort des relations entre la France et ses peuples colonisés d'Afrique. Mamadou Dia reconnaît dans le paragraphe qui suit : « Contrairement à ce que l'on croit, nous (Senghor et lui) ne nous sommes pas du tout

concertés. Nous ne nous attendions pas du tout à ces manifestations. ».

Pour l'absence de Senghor c'est toujours Mamadou Dia qui en donne la justification dans le paragraphe suivant où il écrit : « La vérité, l'évidence est que c'est à notre insu que les choses se sont passées. Pour Senghor, les vacances, c'est quelque chose de sacré. Il avait décidé de partir tel mois ; le ciel pouvait se retourner, au Sénégal, il n'était question, pour lui, de renoncer à ses vacances ». Ces vacances sont également évoquées par Souleymane Ndéné Ndiaye quand il affirme que « Senghor est allé passer ses vacances en Normandie », la Normandie étant une région de France où la famille de Madame Collette Senghor son épouse possédait une propriété dans laquelle le couple Senghor venait passer les vacances d'été.

* : De Gaulle a été accueilli à Madagascar, à Brazzaville, à Abidjan, et à Conakry, avant l'étape de Dakar, par les Présidents de Conseil de gouvernement des différents territoires.





■ ■ ■ Donc, au moment où le sort des peuples colonisés d'Afrique se jouait avec ce Référendum pour la nouvelle Constitution de la République française et ses colonies, Senghor et Mamadou Dia auraient fait le choix de s'absenter lors de la visite de campagne de de Gaulle et pour éviter de se trouver en face de lui et lui présenter les revendications de leurs peuples. Surtout que Mamadou Dia ajoute que « le comportement cavalier de de Gaulle m'incitait à ne pas l'accueillir ». C'est donc Valdiodio Ndiaye que l'histoire retiendra d'avoir eu le courage d'affronter le Général de Gaulle et de lui traduire dans son discours où transparaît l'intelligence, le talent, la vaillance et le patriotisme ardent, les aspirations du peuple sénégalais.

Même les commentaires faits par Mamadou Dia dans son livre (page 91) laissent perplexes d'aucuns. En effet, il commente ainsi les événements de ce 26 août 1958 : « les manifestations, il faut le dire, ont été organisées par des gauchistes. Valdiodio en accueillant de Gaulle en termes assez raides (sic), a fait un discours conforme à mes positions. Il savait que j'étais pour voter « non » au référendum. En effet, j'avais fait – avant mon entretien avec Senghor – mon rapport au Parti qui concluait au « non ». Aussi, la seule surprise pour moi ce furent les manifestations de Dakar et non point le discours de Valdiodio... Après ces incidents, je suis allé en Normandie pour rencontrer Senghor. Nous avons, alors, fait apparaître un communiqué pour déplorer ce qui s'était passé ».

A ce stade, se posent plusieurs questions :

La première est que quand Mamadou Dia dit que « Valdiodio a fait un discours conforme à mes positions » et que « la seule surprise pour (lui) ce furent les manifestations de Dakar et non point le discours de Valdiodio » peut-on en déduire que Mamadou Dia connaissait, à l'avance, le contenu du discours de Valdiodio Ndiaye, puisqu'il a qualifié ce discours de « conforme à (ses) positions » (cela pouvant être aussi confirmé après la lecture devant le Général de Gaulle) ?

Mais quand il dit que le « discours de Valdiodio » n'était pas une surprise, on peut l'interpréter comme s'il en connaissait le contenu. Alors si le Président du Conseil connaît à l'avance le discours de Valdiodio il n'a pu être informé que

soit par Me Valdiodio Ndiaye qui est chargé de le lire à l'accueil du Général de Gaulle, soit par son Cabinet dirigé par Jean Collin. Dans ce dernier cas, le discours de Valdiodio a pu être rédigé dans le Cabinet du Président du Conseil et avoir pour auteur Jean Collin. Comme également, une copie du discours peut avoir été transmise par Valdiodio Ndiaye au Cabinet du Président du Conseil pour information. Cette hypothèse de la rédaction du discours de Valdiodio par le Cabinet du Président du Conseil dirigé par Jean Collin ne résiste pas à l'analyse pour plusieurs raisons : d'abord, l'ordre protocolaire des interventions à l'accueil du Général de Gaulle ne semblait pas être connu, à l'avance, du Cabinet du Président du Conseil ; or le discours commence par ces mots : « Le Sénateur-Maire de Dakar vient de vous adresser au nom de la ville qui vous a accueilli aujourd'hui, et avec toute l'autorité qui s'attache à sa double qualité de premier magistrat municipal et de doyen des hommes politiques sénégalais, des paroles de bienvenue auxquelles veut d'abord s'associer le Conseil de gouvernement du Sénégal, dont je suis aujourd'hui l'interprète, en l'absence de Monsieur le Président Mamadou Dia retenu en Suisse par une cure que ses médecins lui ont déconseillé d'interrompre ».

Ensuite, si c'est le Cabinet du Président du Conseil qui avait rédigé le discours, Mamadou Dia n'aurait pas écrit dans son livre : « Valdiodio en accueillant de Gaulle en termes assez raides, a fait un discours conforme à mes positions ». Dans le cas contraire, Mamadou Dia aurait pu purement et simplement écrire : « Valdiodio en accueillant de Gaulle en termes assez raides, a lu un discours préparé par mon Cabinet selon mes instructions ». Dans ce cas, il aurait ainsi endossé personnellement la responsabilité des termes et du contenu du discours de Valdiodio Ndiaye, ce qui ne transparaît nulle part dans son livre.

Enfin, Mamadou Dia consacre dans son livre ce passage à Jean Collin : « Mamadou Dia poursuit toujours à la page 91 du même ouvrage : « Jean Collin, mon Directeur de Cabinet, qui était pour le vote négatif, a voté contrairement à la décision du Parti. Il sera amené à quitter ce poste pour celui de délégué à Rufisque. Ce sera, toutefois, pour un temps très court puisque, lui-même, sollicitera un poste plus actif : il sera, alors, nommé Secrétaire Général du Gouvernement ». Aucune mention d'un rôle quelconque que Jean Collin aurait pu avoir dans l'accueil réservé au Général de Gaulle à Dakar, à plus forte

raison dans la rédaction du discours de Valdiodio Ndiaye.

Pour terminer sur ce point, il faut noter au passage l'insistance avec laquelle Mamadou Dia écrit dans son livre que les préparatifs et le déroulement des manifestations ont été organisés, planifiés, « c'est à notre insu que les choses se sont passées... Je n'avais pas prévu ces manifestations... la seule surprise pour moi ce furent les manifestations de Dakar ». C'est un aveu de taille, d'une part pour le Chef du Gouvernement qu'il est avec les services de renseignement, mais d'autre part pour le Secrétaire Général de l'UPS qu'il est et dont la composante jeunes et femmes s'est totalement préparée et mobilisée à fond pour cet accueil appuyé par toutes les autres forces vives de la nation citées plus haut. Les pancartes étaient écrites sous le titre de « UPS, section sénégalaise du PRA » et ce sont les jeunes qui portaient ces pancartes qui criaient très fort les mots d'ordre qui ont exaspéré le Général de Gaulle au point de l'emmener à interpeller directement les agitateurs par l'expression historique de « porteurs de pancartes ». Mamadou Dia accusera plus tard dans son livre en écrivant que « les manifestations, il faut le dire, ont été organisées par des gauchistes ».

Ces gauchistes dont parle Mamadou Dia, ce sont les porteurs de pancartes d'alors composés de jeunes de l'UPS, section sénégalaise du PRA et des militants du PAI de Majhemout Diop.

« ... Après ces incidents, je suis allé en Normandie pour rencontrer Senghor. Nous avons, alors, fait apparaître un communiqué pour déplorer ce qui s'était passé » conclut Mamadou Dia dans son livre. Ce communiqué, le voici en intégralité, il a été transmis à l'Agence France Presse par Léopold Sédar Senghor et Mamadou Dia, députés du Sénégal. Il a été publié sous le titre :

« Après le passage du Président du Conseil à Dakar,

Une déclaration de MM. Senghor et Mamadou Dia, Députés du Sénégal »

« Une certaine presse nous a accusés de lâcheté pour la raison que nous étions absents de Dakar à l'occasion de la visite du général de Gaulle, Président du Conseil. Notre première remarque sera que ce n'est pas la première fois que nous sommes absents du Sénégal à l'occasion d'un voyage officiel. Notre deuxième remarque est que la lâcheté n'est pas notre défaut.

Nous pouvons même affirmer que ce n'est pas un défaut sénégalais. Les discours de M. Valdiodio Ndiaye, Ministre de l'Intérieur du Sénégal et de M. Lamine Guèye, Sénateur maire de Dakar, en sont une preuve éclatante.

Pour en revenir à nous, nous ne rappellerons que deux faits : lors de la discussion des décrets d'application de la loi-cadre, nous avons été les seuls députés d'Afrique Noire à soutenir jusqu'au bout le rapport de M. Apithy qui préconisait l'autonomie interne complète des territoires d'Outre-Mer. On sait, d'autre part, que les membres du Comité Consultatif Constitutionnel ont défendu jusqu'au bout les thèses du PRA, non seulement aux groupes de travail de l'Outre-Mer, mais encore en séance plénière. Lors de la séance du vendredi 8 août, M. Senghor n'a pas hésité, après l'audition du Président du Conseil, à lui dire qu'il n'était pas d'accord sur l'épithète de « sécession ».

Cela dit, nous regrettons la façon discourtoise dont certains citoyens de Dakar ont reçu le Général de Gaulle. Nous condamnons d'autant plus ce geste qu'il était contraire aux consignes de discipline, de dignité et de courtoisie qui avaient été données. Nous réaffirmons notre respect pour l'ancien chef de la France libre qui a incarné l'honneur et la dignité du peuple de France.

Nous ne réaffirmons pas moins notre fidélité au programme de Cotonou. Notre but reste l'indépendance des peuples d'Afrique Noire et leur association avec la France dans une union de forme confédérale. Nous prendrons, comme toujours, face au référendum, nos responsabilités, quand sera connu le texte définitif de la Constitution, d'un commun accord avec le PRA.

Quant aux raisons de notre absence, nous les avons données. Elles ne sont pas diplomatiques. Elles sont réelles. Au demeurant, c'est une réunion tenue à Paris, de responsables sénégalais, qu'il avait été décidé que le Ministre de l'Intérieur représenterait le Président du Conseil du Sénégal et que M. Lamine Guèye représenterait l'ensemble des parlementaires du Sénégal.

On nous rendra au moins cette justice que notre déclaration n'est pas inspirée par la lâcheté, mais par l'honneur sénégalais ».

Prochain, le 30 Décembre
L'accueil du général de Gaulle

PASSE-PRÉSENT

Edmonia Lewis, sculptrice talentueuse

Sculptrice américaine, Mary Edmonia Lewis (1844–1907) puise l'inspiration de son art dans ses racines afro-américaines et amérindiennes. À l'époque à laquelle elle vit, elle est la seule femme noire reconnue pour ses talents artistiques aux États-Unis.

Edmonia Lewis naît le 4 juillet 1844 ou 1845 à Rensselaer, dans l'État de New York, au nord-est des États-Unis. Sa mère, Catherine Mike Lewis, couturière talentueuse, est d'ascendance ojibwé, un peuple natif des États-Unis, et afro-américaine ; son père, domestique, est afro-haïtien. Les deux meurent alors qu'Edmonia est en bas âge, et la fillette est adoptée et élevée—avec son demi-frère Samuel, fils de son père—par deux tantes maternelles. Avec elles, appelée par son nom amérindien Feu sauvage, l'enfant grandit au contact de la culture ojibwé.

Plus âgé que sa demi-sœur d'une dizaine d'années, Samuel quitte le domicile de ses tantes, près des Chutes du Niagara, pour s'installer à San Francisco. Il veille malgré tout sur elle de loin, notamment en assurant son éducation et en payant ses études. En 1856, Edmonia rejoint le New-York Central College, une école baptiste marquée par des opinions antiesclavagistes et abolitionnistes. Elle quitte l'établissement au bout de trois ans, jugée « sauvage » ; elle en dira : « Until I was twelve years old I led this wandering life, fishing and swimming ... and making moccasins. I was then sent to school for three years in [McGrawville], but was declared to be wild,—they could do nothing with me. » (Jusqu'à mes douze ans, j'ai mené une vie d'errance, à pêcher, à nager... et à faire des mocassins. J'ai ensuite été envoyée à l'école à [McGrawville] pendant trois ans, mais j'ai été déclarée sauvage—ils ne pouvaient rien faire de moi.)

L'Oberlin College

Après cette première expérience, Samuel envoie sa sœur, âgée de quinze ans, à l'Oberlin College, dans l'Ohio, un établissement également connu pour ses positions abolitionnistes où elle étudie l'art. L'Oberlin College est la première université à admettre parmi ses étudiants des afro-américains et des filles ; ça n'empêche pas l'adolescente, qui s'est renommée Mary Edmonia Lewis, de subir au quotidien racisme, sexisme et discriminations. Parmi le millier d'étudiants de l'institution, il n'y a qu'une trentaine d'étudiants afro-américains.

En 1862, alors que Edmonia a passé trois ans au sein de l'Oberlin College, deux de ses camarades tombent malades après avoir bu une boisson qu'elle leur a préparé. Bien qu'aucune trace de poison ne soit retrouvée, des médecins concluent à un empoisonnement à la cantharidine. Des rumeurs accusent Edmonia. Une nuit, alors qu'elle rentre chez elle, elle est attaquée, violemment battue et laissée pour morte. Après l'agression, les autorités locales l'arrêtent et l'accusent d'empoisonnement. John Mercer Langston, le seul avocat afro-américain à Oberlin, la défend à son procès dont elle sort acquittée par le jury. Elle ne s'en retrouve pas moins complètement isolée à l'université. L'année suivante, Edmonia est accusée d'avoir volé du matériel artistique à l'établissement. Acquittée à nouveau, faute de preuves, elle n'a pas le droit de se réinscrire à l'université et ne peut obtenir son diplôme de fin d'études.

Débuts d'artiste

Edmonia Lewis déménage à Boston en 1864 pour y démarrer une carrière de sculptrice. Dépourvue de diplôme, elle bénéficie de relations au sein du milieu abolitionniste, notamment William Lloyd Garrison qui l'introduit auprès des artistes locaux. C'est ainsi qu'elle rencontre

le sculpteur Edward Brackett, spécialisé dans les bustes de marbre et en particulier dans les portraits de personnalités abolitionnistes, auprès de qui elle étudie. L'élève et le maître finissent cependant par se séparer en mauvais termes et Edmonia ouvre son propre atelier dès 1864.

La jeune sculptrice se dédie à son tour à la réalisation de bustes d'abolitionnistes célèbres de son temps, et de héros de la guerre de Sécession qui s'achève. Son buste de Robert Gould Shaw, un abolitionniste mort l'année précédente au cours du conflit, impressionne la famille Shaw qui le lui achète. La vente de copie de plâtre du buste du héros lui permet ensuite de mettre un peu d'argent de côté pour poursuivre des études en Europe. Edmonia bénéficie également de l'oreille attentive de la presse abolitionniste, qui couvre régulièrement son art. La jeune artiste s'inspire également du travail du poète Henry Wadsworth Longfellow, notamment le poème Le Chant de Hiawatha qui s'inspire de légendes ojibwés.

En 1865, après avoir voyagé un peu en Europe—Londres, Paris, Florence—Edmonia Lewis s'installe à Rome pour y poursuivre ses études de sculpture. Bénéficiant du soutien de plusieurs figures des milieux artistique et abolitionniste, elle s'y crée des relations au sein d'un réseau d'artistes et de sculpteurs expatriés.

À Rome, Edmonia rencontre un racisme moins prononcé qu'au sein des États-Unis qui viennent tout juste d'abolir l'esclavage et pour lesquels s'ouvre une longue période de ségrégation raciale ; elle y passera l'essentiel de sa carrière d'artiste. Adoptant un style néo-classique, elle se consacre à des thèmes et des symboles liés à ses racines afro-américaines et amérindiennes. Ainsi, son œuvre *Forever Free* (libre pour toujours) représente un homme et une femme dont les chaînes d'esclaves sont rompues ; *The Arrow Maker* (le fabricant de flèches) montre un père amérindien transmettant son art à sa fille.

Le talent d'Edmonia est reconnu en Italie et au-delà de ses frontières, jusqu'aux États-Unis. Ses œuvres se vendent à prix d'or, et elle organise plusieurs expositions de son travail, en Amérique et en Europe. En 1876, elle participe à l'Exposition universelle de Philadelphie avec une œuvre monumentale, *The Death of Cleopatra* (la mort de Cléopâtre). L'œuvre fascine et attire des milliers de visiteurs.

Fin de carrière

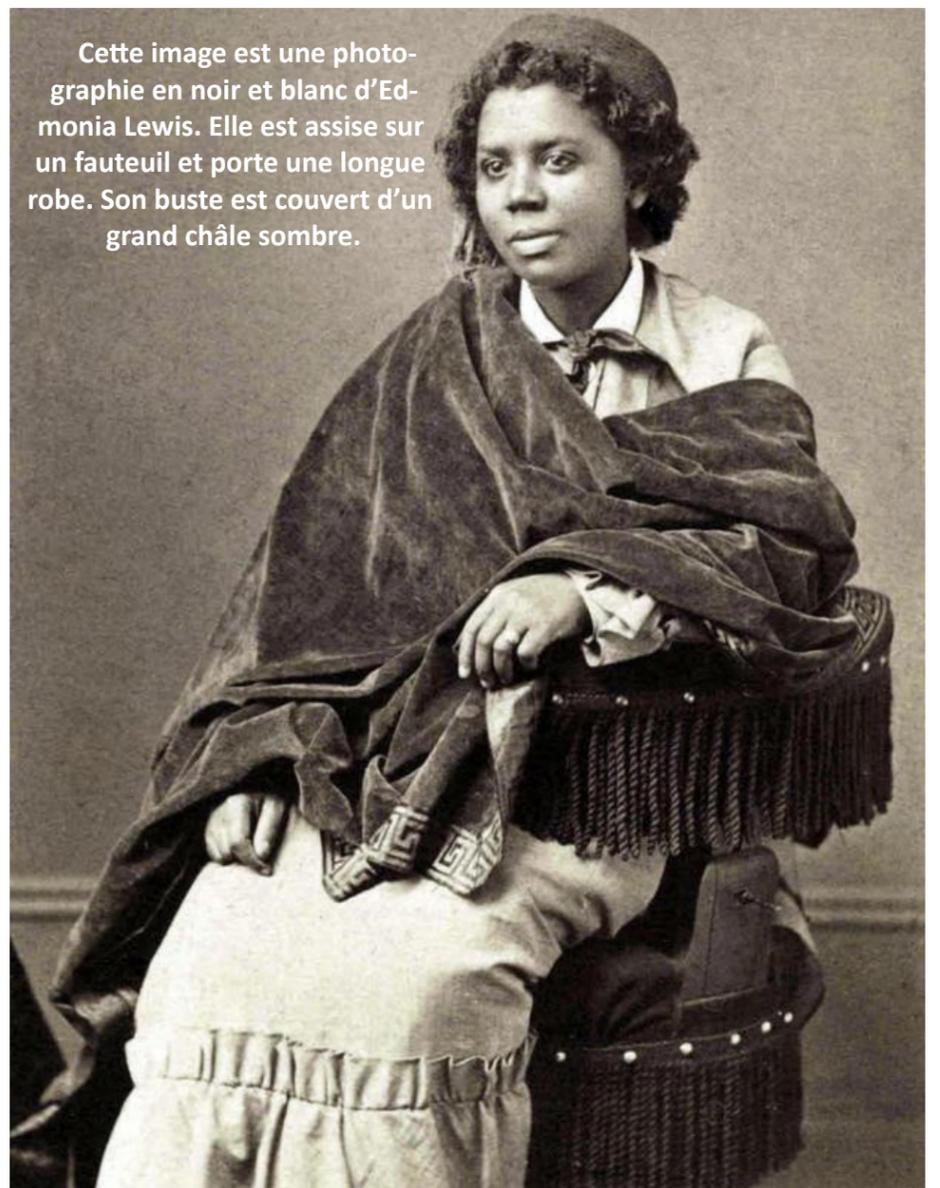
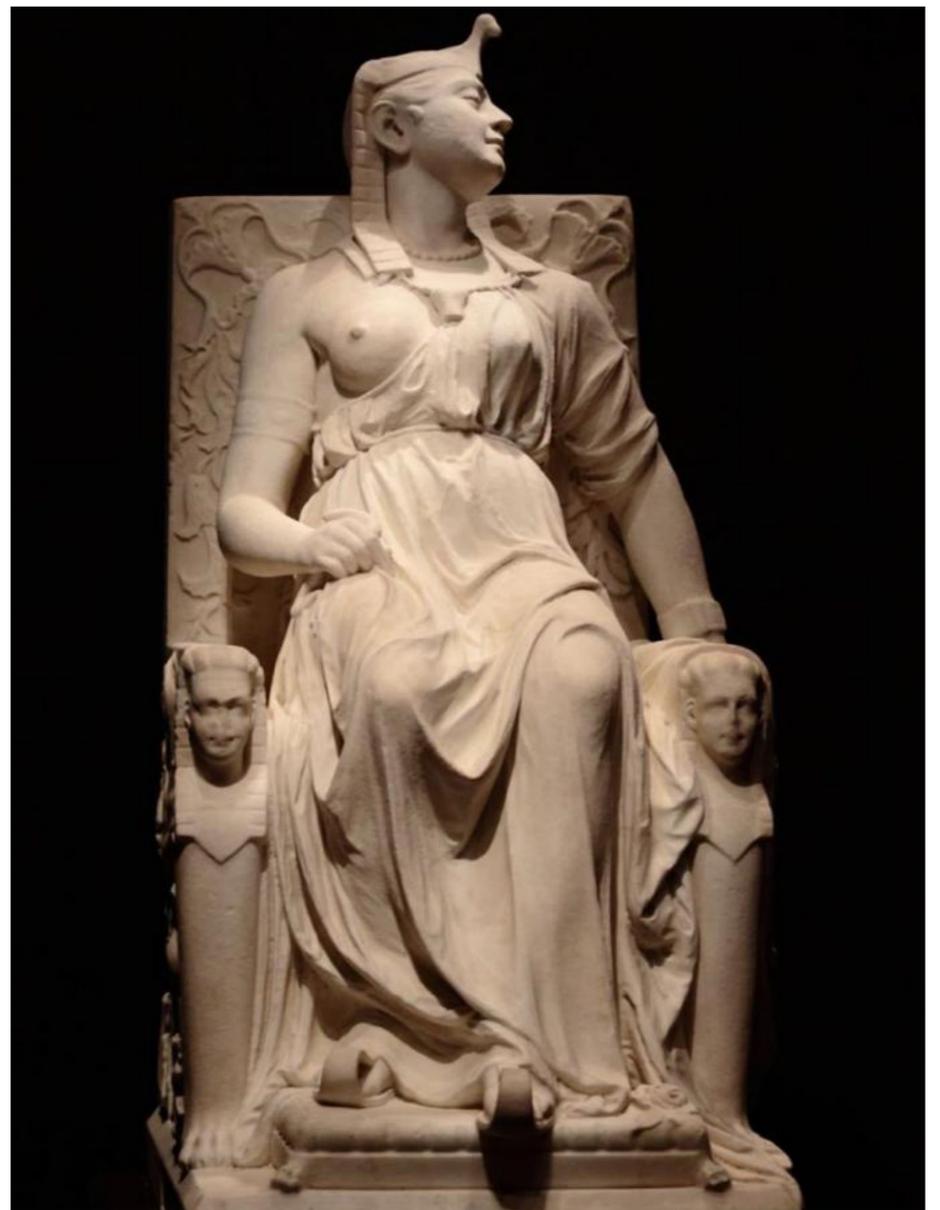
En 1877, Edmonia Lewis réalise à sa demande un portrait de l'ancien président américain Ulysses S. Grant, qui approuve l'œuvre. Dans les années 1880, alors que le style néo-classique perd peu à peu en popularité, la sculptrice voit du même sa notoriété décliner progressivement. Elle ne cesse pas pour autant de sculpter mais se consacre de plus en plus à des pièces dédiées à des mécènes de l'église catholique ; elle est elle-même très croyante.

En 1901, Edmonia s'installe à Londres. Elle y meurt de maladie en septembre 1907, à l'âge de 63 ans, après avoir largement sombré dans l'oubli.

Liens utiles

Page Wikipédia en anglais

Edmonia Lewis (anglais)



Cette image est une photographie en noir et blanc d'Edmonia Lewis. Elle est assise sur un fauteuil et porte une longue robe. Son buste est couvert d'un grand châle sombre.